

# POLYCOLLE

## COLLE UNIVERSELLE RAPIDE

### à USAGES PROFESSIONNELS

#### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base d'élastomère synthétique conditionné en boîtier générateur d'aérosol.

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T    A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. BASE	Elastomère
. MASSE VOLUMIQUE	800 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre
. ODEUR	Légère de solvant
. COULEUR	Ambrée
. TENUE A LA TEMPÉRATURE	De - 40 à + 120 °C
G A Z   P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné	

#### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Adhésif prêt à l'emploi polyvalent.
- . Prise rapide, convient pour les matériaux légers, étiquettes, maquettes.
- . Bon pouvoir couvrant.
- . Adhésion quasi immédiate : permet un assemblage rapide des pièces en carton, papier, bois, tissus, plastiques compatibles, polystyrène, matériaux isolants : laine de verre, laine de roche, mousse plastique souples ou rigides de faible densité et autres surfaces, permet de fixer de la feutrine sur du polystyrène sans le détériorer.
- . Collage possible sur matériaux tels que aluminium, acier, tôle galvanisée, tôle émaillée ou peinte, acier inoxydable, stratifiés therm DURCISSEBLES, bois, ciment, plâtre.
- . Longtemps ouvert : 15 à 30 minutes, ce qui permet d'encoller de nombreuses pièces avant assemblages ou de repositionner.
- . Faible pénétration dans les matériaux poreux, économique, grand pouvoir couvrant, assemblage résistant.

Industries utilisatrices :

- Le conditionnement de l'air
- Le froid industriel et ménager
- Le chauffage industriel
- Les entreprises de calorifugeage
- La construction automobile, navale, aéronautique,
- L'isolation dans le bâtiment
- L'industrie des panneaux sandwich isolant
- La construction de véhicules isothermes, wagons et caravanes.

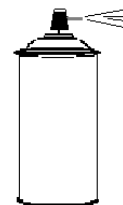


Z.A. NEVERS ST ELOI – 27, Rue des Grands Prés – 58000 NEVERS – France - SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 96B140  
 www.prodic-diffusion.com – info@prodic-diffusion.com  
 Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03



ABSORBANTS    INSECTICIDES    GRAISSES    RATICIDES    PHOSPHATANT    LUBRIFIANTS    ACIDES    ALCAINS    DECAPANTS    REPULSIFS    SOLVANTS    AEROSOLS    PROTECTEURS    SAVONS    DEGRAISSANTS    DESINFECTANTS    NETTOYANTS    TRAITEMENTS    DE    SHAMPOINGS    DESOXYDANTS    SURFACES    CARROSSERIES

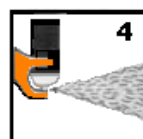
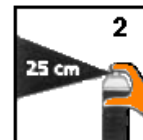
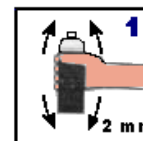
## MODES ET DOSES D'EMPLOI



- . Les matériaux doivent être dépoussiérés et secs, dans le cas de supports métalliques : éliminer toute trace d'huile, de graisse ou d'oxydation.
- . Agiter l'aérosol.
- . Utiliser verticalement **tête en haut**.
- . Pulvériser à environ 25 cm de la surface un mince film de colle uniforme.
- . Suivant support et température ambiante, attendre 5 à 15 secondes avant d'assembler les 2 parties.
- . Assembler et repositionner suivant nécessité.
- . Pour éviter le séchage de l'adhésif dans le diffuseur dès la fin du travail, retourner l'aérosol tête en bas et purger l'aérosol en pressant sur le bouton poussoir afin de nettoyer l'orifice avec le propulseur.
- . Vaporiser directement à environ 15 à 20 cm sur support à encoller.
- . Eviter de pulvériser sur des pièces chaudes.
- . Effectuer une pulvérisation sur les 2 surfaces à coller.
- . Attendre quelques dizaines de secondes à 1 minute avant d'assembler les 2 supports.

**NOTA :** Après utilisation, afin de nettoyer le diffuseur, purger l'aérosol en vaporisant tête en bas. Si nécessaire, essuyer ou nettoyer périodiquement l'orifice de sortie du diffuseur afin d'éviter son obstruction ou l'accumulation de colle.

**NETTOYAGE du DIFFUSEUR ou des SURFACES :** les dépôts, bavures ou projections peuvent être nettoyés aussitôt, à l'aide d'un solvant pétrolier.



## RECOMMANDATIONS



### DANGER

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

**NOTA :** Dans le cas de support fragiles et sensibles aux adhésifs effectuer un test préliminaire de compatibilité dans un endroit caché.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

**NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.